

# Règlement Corrida du Haut-Touquet 2019 :

## **Article 1 – PARTICIPATION :**

L'épreuve est ouverte à toute personne, licenciée ou non (sous réserve de la présentation d'un certificat médical conforme à la réglementation) :

- Né(e) avant le 31 décembre 2006 pour le 5km ;
- Né(e) avant le 31 décembre 2004 pour le 10km et 10km Relais ;
- Âgée de 12 à 15 ans pour le 1000m Benjamin/Minime (au 31 décembre)

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident du fait de la participation à cette épreuve. Chaque coureur doit s'assurer auprès d'un médecin que son état de santé lui permet de parcourir la distance sans risque.

L'US Marquette Athlétisme se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les vols pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve.

Les films et photographies, réalisés le jour de la course, pourront être utilisés gracieusement dans des publications de promotion pour « La Corrida du Haut-Touquet ».

De plus, un lien avec les photographies sera disponible sur le site :

<http://www.la-corrída-du-haut-touquet.fr>

## **Article 2 - DISTANCES – HORAIRES - TARIFS :**

- 1000m Benjamin/Minimes (12 à 15 ans) : 17h00 : GRATUIT
- 5 km : 17h15 : 5€
- 10 km : 18h00 : 10€
- 10 km Relais (Nouveau) : 18h00 : 15€/équipe de 3 coureurs

## **Article 3 - INSCRIPTIONS EN LIGNE (Nouveau) :**

Chaque participant peut s'inscrire en ligne à partir du lundi 14 octobre 2019 :

→ <http://www.horsstade-lhdfa.athle.fr>

→ Rubrique « Inscription en ligne »

Chaque coureur devra accepter le règlement lié à l'épreuve, ainsi que les conditions liées à l'inscription en ligne. La date de clôture des inscriptions en ligne se fera 3 jours avant la date de l'événement, soit jusqu'au mardi 10 décembre 2019.

Un stand sera spécialement dédié aux inscriptions par internet, lors du retrait des dossards.

## **Article 4 - RETRAIT DES DOSSARDS ET INSCRIPTIONS PAPIERS :**

Les inscriptions par courrier doivent nous parvenir avant le mercredi 11 Décembre 2019, avec les documents nécessaires. Il n'y aura pas d'inscription par téléphone.

Le montant des droits d'inscription (droit non remboursable) :

# Règlement Corrida du Haut-Touquet 2019 :

- Gratuit pour le 1000m réservé aux catégories Benjamins/Minimes (12 à 15 ans)
  - 5€\* pour le 5 km
  - 10€\* pour le 10 km
  - 15€\* pour le 10 km en relais par équipe de 3 coureurs
- \*En cas d'inscription le jour de la course, un montant de 2 € supplémentaire sera exigé.

L'enregistrement définitif de l'inscription ne sera effectué que si le bulletin individuel est signé par le coureur (Signature des parents pour les mineurs), et accompagné d'un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention « **non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition** ». Pour les licenciés, joindre une copie de la licence FFA, la licence compétition de FSCF, FSGT, ou UFOLEP avec la **mention « athlétisme »**, la licence UNSS ou UGSEL, si engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive, ou encore licence FFCO et FFPM.

## DONT :

0,50€/inscription sera reversé en faveur d'AFM TELETHON ;  
0,50€/inscription sera reversé en faveur des DUNES D'ESPOIR.

## Permanences pour le retrait des dossards/Inscriptions :

Vendredi 13 décembre – DECATHLON CAMPUS : De 13h à 19h

Samedi 14 décembre – Stade du Haut-Touquet : À partir de 16h jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque épreuve.

## **Article 5 - LOT LIÉ À L'INSCRIPTION :**

Chaque participant du 5 km/10 km/ 10 km relais, recevra un lot d'inscription. L'organisation s'engage à prendre les coordonnées des participants, en cas d'épuisement des stocks lié à un éventuel succès. Chaque enfant recevra un sachet de bonbons offerts par notre partenaire.

## **Article 6 - RAPPEL DISTANCES – HORAIRES - TARIFS :**

- 1000m Benjamin/Minimes (12 à 15 ans) : 17h00 : GRATUIT
- 5 km : 17h15 : 5€
- 10 km : 18h00 : 10€
- 10 km Relais : 18h00 : 15€/équipe de 3 coureurs

## **Article 7 - Relais :**

Chaque équipe composée de 3 relayeurs, se verra remettre une enveloppe comprenant les dossards ainsi que le reliai.

Les équipes peuvent être : Homme/Femme/Mixte.

Chaque participant ne peut faire partie que d'une seule équipe et ne peut courir qu'un seul reliai. Le N° de dossard devra correspondre à l'ordre de passage dans la zone dédiée, sous peine d'être déclassé ; Exemple : Relayeur 1 = 201 / Relayeur 2 = 202 / Relayeur 3 = 203.

Distance des relais : N°1 = 3,4 km / N°2 = 3,2 km / N° 3 = 3,4 km.

# Règlement Corrida du Haut-Touquet 2019 :

## **Article 8 - PARCOURS :**

Le parcours est interdit, sous peine de disqualification, aux accompagnateurs en bicyclette, roller ou tout autre moyen de transport.

Pour des raisons de sécurité, aucune voiture ne sera tolérée sur le parcours. L'accès au stade se fera à pied.

## **Articles 9 - DEPART ET ARRIVEE DES COURSES :**

Le départ de toutes les courses sera donné dans l'enceinte du stade du Haut-Touquet.

Le départ de la 1<sup>ère</sup> course (1000m) sera donné à 17h00 ;

Le 2<sup>ème</sup> départ (5km) sera donné à 17h15 ;

Le 3<sup>ème</sup> départ (10km et 10km Relais) sera donné à 18h00 ;

Lors de l'épreuve et jusqu'à l'arrivée, le coureur doit porter sur la poitrine le dossard qui doit être visible dans sa totalité. Une limite du temps de course d'1h30 est imposée sur le 10 km.

## **Article 10 – CHRONOMÉTRAGE et LABEL DÉPARTEMENTAL 10 KM :**

Le chronométrage sera effectué par un système de puce sur le dossard et réalisé par une société de chronométrie agréée. Les puces électroniques seront initialisées automatiquement sur la ligne de départ et servira de contrôle de régularité de course.

Un concurrent n'empruntant pas la chaussée ne pourra être classé à l'arrivée.

Le 10 km a été étalonné à l'aide de la méthode de la bicyclette calibrée, en date du 15/11/2015 par Jean-Pierre Mailliotte – Officiel régional CHS sous le N°726534, répondant ainsi au cahier des charges imposé par la FFA.

## **Article 11 -RAVITAILLEMENT :**

Celui-ci aura lieu devant le stade, ainsi qu'à l'arrivée de chaque course.

## **Article 12 – SÉCURITÉ et ASSISTANCE MEDICALE :**

L'assistance médicale sera assurée par la protection civile de Wambrechies-Marquette.

La sécurité des participants sera assuré par l'organisme ADENORD.

## **Article 13 - ANIMATION :**

Animation et commentaires par des animateurs sportifs.

# Règlement Corrida du Haut-Touquet 2019 :

## **Article 14 - CLASSEMENT :**

Un classement scratch et par catégorie sera réalisé et affiché pour le 5 et le 10 km.

Résultat sur notre site internet :

<http://www.la-corrída-du-haut-touquet.fr>

## **Article 15 - RECOMPENSES :**

La cérémonie des récompenses aura lieu au stade du Haut-Touquet à partir de 19h30 au stade du Haut-Touquet ;

5 km :

- Lot aux 3 premiers Hommes et aux 3 premières Femmes du classement scratch.

10 km :

	Homme scratch	Femme scratch
1er	60€* + Coupe	60€* + Coupe
2ème	40€*	40€*
3ème	30€*	30€*
4ème	20€*	20€*
5ème	15€*	15€*
	Master Homme confondus	Master Femme confondus
1 <sup>er</sup>	25€* (Cumulable scratch)	25€* (Cumulable scratch)
2ème	15€* (Cumulable scratch)	15€* (Cumulable scratch)
3ème	10€* (Cumulable scratch)	10€* (Cumulable scratch)
* Bon d'achat à valoir chez notre partenaire Intermarché Marquette-lez-Lille		
Cadet		
1er	Lot + Coupe	Lot + Coupe
Junior		
1er	15€* + Coupe	15€* + Coupe

10 km Relais :

Équipe	Homme	Femme	Mixte
1ère	45€* + Coupe	45€* + Coupe	45€* + Coupe
2ème	30€* + Médailles	30€* + Médailles	30€* + Médailles
3ème	Lot + Médailles	Lot + Médailles	Lot + Médailles

## **Article 16 – TOMBOLA :**

Lots de valeur tirés au sort avec les dossards d'arrivée. Le tirage au sort sera effectué pendant la remise des récompenses – présence INDISPENSABLE.

# Règlement Corrida du Haut-Touquet 2019 :

## **Article 17 – RENSEIGNEMENTS :**

Florian IDZIAK (06.67.87.26.37),

[Idziak.florian@gmail.com](mailto:Idziak.florian@gmail.com)

<http://www.usmarquette-athle.com/>

<http://www.la-corrída-du-haut-touquet.fr>

## **Article 18 – CONSIGNE et VESTIAIRES :**

Des consignes seront prévues.

En cas de perte ou de vol, le club se décline de toute responsabilité.

Les coureurs pourront se changer au stade du Haut-Touquet, douches et vestiaires seront à leur disposition.

## **Article 19 – RESTAURATION et BUVETTE :**

Un point de restauration (Sandwichs + Soupes), ainsi qu'une buvette seront mis à disposition.

## **Article 20 – DROIT À L'IMAGE :**

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos/vidéos prises lors de l'événement, à des fins de communication dans le cadre de la promotion des événements de l'US Marquette athlétisme. Aussi, KALENJI – DECATHLON KIPRUN (Partenaire de l'événement), aura un droit de regard et d'utilisation des photos/vidéos à des fins de promotion de la marque.